

■ **SPONSORIZE Sarl**, à Genève, CH-660-2834007-1, conseil dans le domaine du marketing et du sponsoring et tout ce qui s'y rapporte (FOSC du 03.12.2007, p. 8/4228108). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Le capital social a été libéré ultérieurement à concurrence d'un montant de CHF 10'000. Les deux parts de CHF 14'000 et de CHF 6'000 sont divisées en 200 parts de CHF 100. Nouveaux statuts du 19.06.2009. L'associé-gérant cède 20 parts de CHF 100 à l'associée de Winter Maarten. Associés: Chiappero Sebastian pour 120 parts de CHF 100 et de Winter Maarten pour 80 parts de CHF 100. Ce dernier est nommé gérant avec signature individuelle. L'associé Chiappero Sebastian est nommé président des gérants. Selon déclaration des gérants du 15.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 13267 du 24.08.2009 / CH-660.2.834.007-1 / 05220972